



RACHAT PART D'UN CHEMIN EN INDIVISION

Par **fj**, le **08/03/2019** à **14:05**

Bonjour, nous sommes propriétaire d'un chemin d'accès à notre maison en indivision 50/50.

Le second propriétaire ayant la possibilité d'avoir un autre accès à sa maison, nous souhaiterions avec son accord lui racheter sa part d'indivision? Mais à quel prix est ce évaluable?

Nous habitons dans les cotes d'armor (22) à St Alban.

Marci d'ava,ce pour votre rréponse

Par **youris**, le **08/03/2019** à **14:11**

bonjour,

cela me semble difficilement évaluable, vous devez négocier avec l'autre indivisaire car il suffit d'un accord sur la chose et sur le prix.

il ne faut pas oublier les émoluments du notaire et les frais de mutations immobilières.

salutations

Par **fj**, le **08/03/2019** à **14:43**

Merci pour votre réponse.

Est ce qu'on se baser sur un prix inférieur au prix de vente du terrain aux alentours puisque ce n'est qu'un chemin d'accès?

Pourriez vous me dire à combien en gros se chiffre les frais de notaire et les frais de mutations immobilières svp?

Cordialement,